

Questions Internationales

Assemblée générale extraordinaire

28 juin 2014 | Célia PONCELIN | Questions internationales
| Malo MOFAKHAMI | Président du PEJ-France



EUROPEAN **YOUTH** PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN DES **JEUNES**
FRANCE



L'année en quelques chiffres...

27 000 jeunes impliqués

1 600 résolutions écrites

971 jours de PEJ

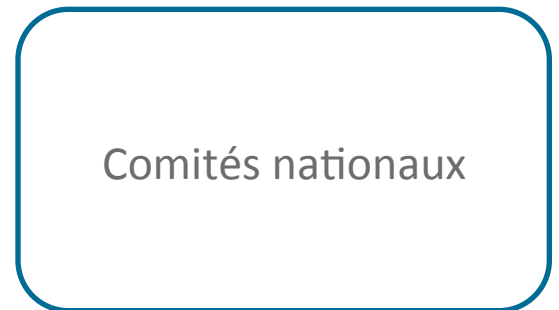
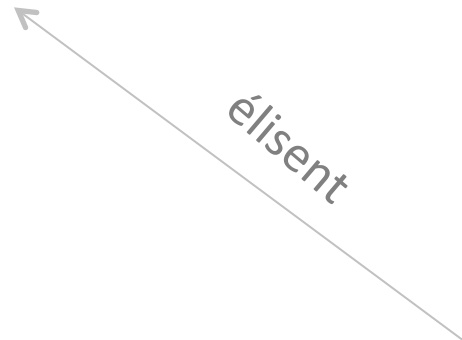
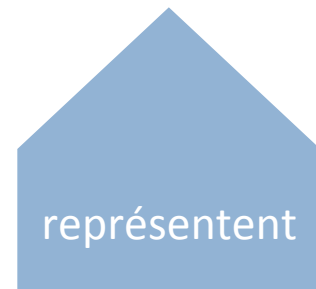
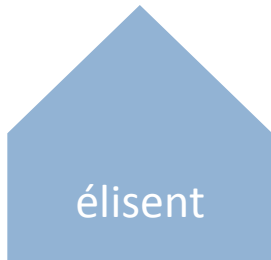
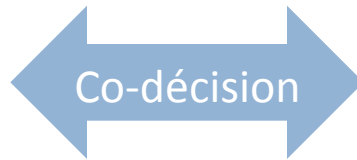
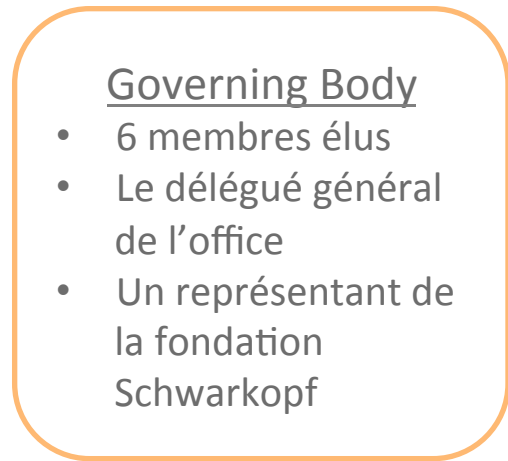
Plus de 350 évènements

Plus de **1350** écoles impliquées

Institutions Internationales

Assemblée générale extraordinaire

28 juin 2014 | Célia PONCELIN | Questions internationales
| Malo MOFAKHAMI | Président du PEJ-France



Résolution sur les langues

Assemblée générale extraordinaire

28 juin 2014 | Célia PONCELIN | Questions internationales
| Malo MOFAKHAMI | Président du PEJ-France

01

02

03

04

05

06

Contexte de cette résolution

Contexte de cette résolution

Lors de la réunion du **Bureau des Comités Nationaux (BNC)** du 9 au 11 mai 2014 à Berlin, une clause a été votée dans le **règlement intérieur** du Parlement Européen des Jeunes concernant la politique des langues.

Le BNC est l'organe souverain des comités nationaux. Il se réunit deux fois par an. Le rôle de cette instance est de voter les grandes orientations stratégiques du PEJ et de débattre des grands enjeux du PEJ.

01 02 03 04 05 06

Clause sur les langues

Clause sur les langues

La clause ayant été voté au BNC de mai 2014 se lit désormais ainsi :

« Languages of EYP

6. All languages of the countries where EYP has a National Committee are official languages of the EYP.

7. The working language of the EYP is English. »

« Langues du PEJ

6. Toutes les langues des pays où le PEJ a un comité national sont les langues officielles du PEJ.

7. La langue de travail du PEJ est l'anglais. »

01 02 **03** 04 05 06

Comprendre la nouvelle clause:
redéfinition des statuts des langues et
suppression du français en tant que
langue officielle

Comprendre la nouvelle clause: redéfinition des statuts des langues et suppression du français en tant que langue officielle

Langues officielles

Les langues officielles concernent les langues utilisées pendant les sessions et pour la communication externe des comités.

Avant, les langues officielles du PEJ étaient l'anglais et le français.

2 langues officielles



Désormais, toutes les langues des comités nationaux deviennent les langues officielles du PEJ.

+ 38 langues officielles

Comprendre la nouvelle clause: redéfinition des statuts des langues et suppression du français en tant que langue officielle

Langue de travail

La langue de travail reste l'anglais. Elle concerne le travail des institutions au niveau international.



Mais sa définition change. Désormais, la langue de travail désigne également la langue des Sessions Internationales et la langue pour la communication externe du PEJ international.

01 02 03 **04** 05 06

La position du PEJ-France

La position du PEJ-France

- 1.** Cette clause remet en cause la **définition même de langue officielle** qui est appliquée par le PEJ mais également **le principe de pluralisme culturelle**.
- 2.** Le principe de diversité étant une des valeurs fondamentales de l'Europe et du PEJ est la diversité, une association qui se dote du nom du Parlement Européen **ne peut accepter de n'avoir qu'une seule langue pour ses travaux à l'international résumant uniquement un seul système de pensée.**
- 3.** Les langues de travail des institutions européennes sont le français et l'anglais. Or, si le PEJ prétend simuler ces mêmes institutions, il apparaît crédible d'être en accord avec celles-ci.

La position du PEJ-France

- 4.** L'utilisation du français et de l'anglais comme langues officielles fait ainsi partie **intrinsèque des valeurs et de l'ADN du PEJ. Le PEJ a été fondé en France en 1987.** Un changement de cette ampleur aurait du l'objet d'une discussion beaucoup plus large et avec une procédure bien plus rigoureuse, si possible après l'obtention d'un consensus général. De plus, le groupe officiel de traducteurs (« Armée de Traducteurs ») n'a pas été consulté pour cette réforme.

- 5.** Le PEJ-France défend ainsi l'utilisation d'un **nombre plus important de langues au sein du PEJ**, notamment en donnant la possibilité à chaque comité d'utiliser sa propre langue comme langue de travail pour ses sessions.

01 02 03 04 **05** 06

La réaction du PEJ-France

La réaction du PEJ-France

Nous avons fait parvenir une lettre au Governing Body qui résumait les arguments ci-dessus.

Leur réponse a été la suivante :

Cette clause a été prise suivant une procédure démocratique (introduction de la clause trois semaines avant le BNC, temps pour débattre la clause sur place)

Pour le GB, cette clause introduit plus de diversité et de plurilinguisme. Chaque comité national a désormais le droit de conduire des événements dans leur propre langue.

01 02 03 04 05 06

Résolutions sur les langues



Résolution sur les langues

L'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du Parlement Européen des Jeunes - France (PEJ-France), réunie à Paris le 28 juin 2014, affirme son soutien plein et entier à la position menée par le Comité Directeur (CODI) de l'association et reconnaît qu'une telle décision remet en cause les valeurs défendues par le PEJ-France. Par la présente, l'AGE donne un mandat précis au Comité Directeur par le biais du Bureau de poursuivre sa démarche afin d'obtenir une nouvelle discussion sur la politique des langues du PEJ-International. Le CODI et le Bureau devront présenter le bilan de leur mandat à la prochaine Assemblée Générale du PEJ-France qui décidera des suites à cette action à donner en fonction des résultats obtenus.

Adoptée le 28 juin 2014 à Paris par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Election du Governing Body

Assemblée générale extraordinaire

28 juin 2014 | Célia PONCELIN | Questions internationales
| Malo MOFAKHAMI | Président du PEJ-France

Election du Governing Body

- Composition: 6 personnes renouvelé par moitié tous les deux ans.
- Rôle: chargé de définir les grandes orientations du PEJ, mais a également un rôle d'impulsion au niveau international.
- Les élections du GB se dérouleront du 1^{er} au 7 juillet 2014.
- 3 sièges à pourvoir, dont un poste professeur

Liste des candidats:

Magnus Hall (Suède, professeur)
Lars-Erik Nyborg (Norvège, professeur)
Alexei Leon (Roumanie)
Andia Mavromati (Chypre)
Irene Loizides (Chypre)
Jari Marjelund (Finlande)
Zahra Runderkamp (Pays-Bas)

Merci pour votre attention!